



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE DE L'YEVRE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'YÈVRE

DETAIL ESTIMATIF QUANTITATIF (D.Q.E)

OUVERTURE DES SOURCES, DEB USAGE ET DIVERSIFICATION DES ECOULEMENTS PAR RECHARGE GRANULOMETRIQUE SUR LE VALENTIGNY AUX AIX D'ANGILLON (CHER, 18)



Date limite de réception des offres : le mardi 21 mars 2023 à 12h00

*Marché public de travaux à procédure adaptée (< 100.000€ HT)
(Ordonnance n° 2018-1074 du 26/11/2018 et décret n° 2022-1683 du 28/12/2022)*

Personne représentant le pouvoir adjudicateur

Monsieur Gilles BENOIT, Président du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY).

Ordonnateur

Monsieur Gilles BENOIT, Président du SIVY.

Objet du marché

Le présent marché a pour objet la renaturation des milieux aquatiques au niveau des sources du Valentigny. Il s'agira de retirer les puits de l'ancienne station de captage, de débuser une portion de cours d'eau ainsi que de diversifier les écoulements par retalutage de berge et recharge granulométrique dans le lit mineur du Valentigny sur la Commune des Aix d'Angillon, Cher (18).

Rédacteur

Monsieur Guillaume DEBAIN (SIVY).

Selecteurs

Madame Coralie BOUCHARD, Messieurs Jérémie JOLIVET et Vincent PALOMERA (SIVY).

Agents chargés du suivi des travaux

Messieurs Guillaume DEBAIN, Vincent PALOMERA et Jérémie JOLIVET

Partenaires financiers (soutien financier au Maître d'ouvrage)

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Régional Centre-Val-de-Loire, Conseil Départemental du Cher

Estimation financière

50 000 HT

Procédure de marché

Marché à procédure adaptée < 100 000 € HT

Opération	Désignation de l'opération	Unité	Quantité estimative	Montant unitaire HT	Montant estimatif total HT
------------------	-----------------------------------	--------------	----------------------------	----------------------------	-----------------------------------

A : Travaux généraux

A1	Installation de chantier <i>(Acheminements moyens humains et matériels / installations temporaires diverses / DICT /etc...)</i>	Forfait	1		
A2	Réunions de chantiers <i>(2 réunions et points de chantiers compris)</i>	Forfait	1		
A3	Remise en état du site <i>(Nettoyage du site et des voies d'accès, Ensemencement, etc...)</i>	Forfait	1		
A4	Evacuation éventuelle de terre	M3	0		

B : Ouverture des puits

B1	Ouverture du puit n°1 <i>(Démolition avec pare gravats / évacuation gravats / filtre en aval / retalutage de berge)</i>	Forfait	1		
B2	Travaux de finition du mur <i>(Forfait pour 34 m de muret)</i>	Forfait	1		
B3	Ouverture du puit n°2 <i>(Démolition et retrait des tuyaux / évacuation gravats / retalutage de berge)</i>	Forfait	1		
B4	Travaux de finition du mur <i>(Forfait pour 12 m de muret)</i>	Forfait	1		

C : Débusage et renaturation du ruisseau

C1	Démolition de la buse et du cadre pluvial <i>(évacuation gravats comprise- 22m³)</i>	Forfait	1		
C2	Apport de terre pour terrassement plaine alluviale (10m ³)	M ³	10		
C3	Terrassement de la plaine alluviale	Forfait	1		
C4	Terrassement du nouveau lit mineur (30m)	m	30		
C5	Apport et mise en place de la recharge granulométrique <i>(7m³ estimé)</i>	M ³	7		

D : Retalutage et diversification des écoulements					
D1	Démolition du mur <i>(environ 40 m / évacuation des gravats environ 17 m³ et travaux maçonneries pour la finition compris)</i>	Forfait	1		
D2	Retalutage de berge <i>(environ 40 m en respectant les prescriptions du CCP)</i>	m	40		
D3	Apport de terre pour terrassement banquettes (30m ³)	M ³	30		
D4	Création des banquettes <i>(environ 40 m en respectant les prescriptions du CCP)</i>	m	40		
D5	Apport et mise en place de la recharge au niveau des radiers <i>(volume estimé 2m³ en respectant les prescriptions du CCP)</i>	Forfait	1		
D6	Plantation d'héliophytes <i>(récupérés sur le site)</i>	Forfait	1		

Désignation de l'opération	Montant (€ HT)
A : Travaux préliminaires et généraux	
B : Ouverture des puits	
C : Débusage et renaturation du ruisseau	
D : Retalutage et diversification des écoulements	
Total Général HT	€ HT
Montant de la TVA (.....%)	
Total Général TTC	€ TTC

Rappel : les quantités sont estimatives et seul le BPU est contractuel. Un cahier de suivi sur le chantier permettra d'établir la réception des quantités réelles.

Montant prévisionnel estimatif :

Le besoin pour l'ensemble de la prestation a été estimé à 50 000 € HT sur la base des quantités estimatives et des prestations de même ordre réalisées précédemment sous maîtrise d'ouvrage « SIVY ».